

Corrigé et barème – La France : une nouvelle place dans le monde

IVe République, reconstruction, guerre d'Algérie, naissance de la Ve République, de Gaulle, politique d'indépendance (programme d'histoire de Tle)

Durée : 120 min – Sans document – Sur 20 points · Terminale

Exercice 1 – Repères chronologiques

(4 pts)

- a) Le 13 octobre 1946, le second projet de constitution est adopté par référendum avec environ 53 % de oui et près d'un tiers d'abstention : c'est la naissance de la IVe République. Le régime, qui donne la primauté au Parlement, a été combattu par de Gaulle ; sa légitimité de départ est fragile. (1)
- b) Le 7 mai 1954, le camp retranché de Dien Bien Phu tombe aux mains du Viet-minh. Cette défaite décide la France à négocier : Pierre Mendès France signe les accords de Genève le 21 juillet 1954. C'est la première grande défaite coloniale française et le début de la fin de l'empire. (1)
- c) Le 13 mai 1958, à Alger, des manifestants européens soutenus par l'armée forment un comité de salut public et réclament le retour du général de Gaulle. Sous la menace d'un coup de force, il est investi le 1er juin : la crise emporte la IVe République et ouvre la voie à la Ve. (1)
- d) Le 13 février 1960, la France réalise son premier essai nucléaire à Reggane, dans le Sahara algérien. Elle devient la quatrième puissance nucléaire : la dissuasion est le pilier de la politique d'indépendance voulue par de Gaulle. (1)

Repère — Une date sans explication ne rapporte que la moitié des points : le correcteur attend l'événement et sa portée.

Exercice 2 – Analyse d'un document : la déclaration Schuman

(4 pts)

- a) Il s'agit d'une déclaration prononcée le 9 mai 1950 par Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères de la IVe République, et conçue par Jean Monnet, commissaire au Plan. Elle s'adresse d'abord à la RFA, créée en 1949, et aux autres pays d'Europe occidentale, dans le contexte de la guerre froide qui oblige à reconstruire et à intégrer l'Allemagne de l'Ouest. (1)
- b) Plutôt que de créer d'un coup une fédération européenne, Schuman propose d'unir d'abord un secteur précis. Le charbon et l'acier sont les bases de l'industrie et de l'armement : en les plaçant sous une autorité commune, la France et l'Allemagne deviennent dépendantes l'une de l'autre, ce qui rend la guerre matériellement impossible. La solidarité naît des intérêts concrets, avant de devenir politique. (1)
- c) La France veut sortir de l'impasse de sa politique allemande : les États-Unis exigent le relèvement de la RFA, que Paris ne peut empêcher. Mieux vaut l'encadrer que la subir. La France obtient aussi un accès au charbon de la Ruhr, nécessaire à sa modernisation, et prend l'initiative en Europe : la construction européenne devient un levier de puissance. La CECA est signée par six pays le 18 avril 1951. (1)
- d) En 1954, la méthode atteint ses limites quand elle touche à la souveraineté militaire : le projet de Communauté européenne de défense, qui prévoyait une armée européenne incluant des soldats allemands, est rejeté par l'Assemblée nationale le 30 août 1954 sous la pression des gaullistes et des communistes. La relance passe de nouveau par l'économie : les traités de Rome du 25 mars 1957 créent la CEE et l'Euratom. (1)

Erreur fréquente — Attribuer la déclaration à Jean Monnet seul : il l'a conçue, mais c'est Robert Schuman, ministre, qui l'engage au nom du gouvernement français.

Exercice 3 – Question problématisée : la guerre d’Algérie a-t-elle emporté la IV^e République ? (4 pts)

- a) Conquise à partir de 1830, l’Algérie forme depuis 1848 des départements français : pour les gouvernants, elle n’est pas une colonie mais une partie de la France. Environ un million d’Européens y vivent en 1954 aux côtés de plus de huit millions d’Algériens musulmans, largement privés d’égalité politique. Cette situation rend toute négociation politiquement explosive. (1)
- b) Après la Toussaint rouge (1^{er} novembre 1954), le gouvernement Mendès France choisit la fermeté. En 1956, Guy Mollet, conspué à Alger le 6 février, obtient les pouvoirs spéciaux le 12 mars et envoie le contingent. En 1957, la bataille d’Alger est gagnée au prix de la torture, qui divise l’opinion. Le bombardement de Sakiet Sidi Youssef (8 février 1958) isole la France. Aucun gouvernement ne parvient à imposer une solution. (1)
- c) Le 13 mai 1958, jour de l’investiture de Pierre Pflimlin, soupçonné de vouloir négocier, des manifestants européens envahissent le gouvernement général à Alger ; un comité de salut public présidé par le général Massu réclame le retour du général de Gaulle. L’armée menace d’intervenir en métropole et prend le contrôle de la Corse le 24 mai. René Coty fait appel à de Gaulle, investi légalement le 1^{er} juin 1958 : la IV^e République capitule devant la menace militaire. (1)
- d) La guerre est la cause immédiate, mais le régime était fragilisé avant : il est né d’un faible consentement en 1946, il a connu une vingtaine de gouvernements, et il subit l’opposition du PCF et des gaullistes. Il a pourtant réussi la reconstruction, la modernisation et la construction européenne. Il meurt donc d’une faiblesse de l’exécutif que la guerre d’Algérie a rendue fatale, non d’un échec général. (1)

Le point clé — La IV^e République ne tombe pas par un coup d’État : de Gaulle est investi légalement, mais sous la menace de l’armée.

Exercice 4 – Deux conceptions de la République : de Gaulle et Mendès France (4 pts)

- a) Charles de Gaulle, chef de la France libre puis du GPRF, démissionne le 20 janvier 1946, fonde le RPF en 1947, puis revient au pouvoir le 1^{er} juin 1958. Pierre Mendès France, radical, ministre de l’Économie nationale du GPRF, est président du Conseil de juin 1954 à février 1955 : il négocie la paix en Indochine (accords de Genève) et engage l’autonomie de la Tunisie. (1)
- b) Pour de Gaulle, le chef de l’État est au centre du pouvoir : arbitre au-dessus des partis, il nomme le gouvernement et peut dissoudre ; le Parlement vote les lois mais ne doit plus faire et défaire les gouvernements. Pour Mendès France, le cœur de la démocratie est le Parlement : le gouvernement tient sa légitimité d’une majorité élue sur un programme et reste responsable devant elle ; un président trop puissant menace l’équilibre démocratique. (1)
- c) La Constitution de 1958 fait du président le garant de l’indépendance nationale (article 5) ; il nomme le Premier ministre, peut dissoudre l’Assemblée (article 12) et dispose de pouvoirs exceptionnels (article 16). En 1958, il est élu par un collège d’environ 80 000 grands électeurs, plus large que le Parlement : c’est exactement le schéma exposé à Bayeux douze ans plus tôt. (1)
- d) En 1962, l’élection du président au suffrage universel direct donne au chef de l’État une légitimité populaire propre, supérieure à celle des partis : c’est l’aboutissement de la conception gaullienne. Mendès France et la plupart des partis, réunis dans le « cartel des non », y voient la consécration d’un pouvoir personnel et contestent la procédure de l’article 11. La victoire du oui (environ 62 %) le 28 octobre 1962 tranche en faveur de De Gaulle. (1)

À retenir — Mendès France ne s’oppose pas à un exécutif efficace, mais à un exécutif qui tire sa force d’un homme plutôt que d’une majorité parlementaire.

Exercice 5 – La politique d'indépendance nationale (1958-1969)

(4 pts)

- a) Défense : essai nucléaire de Reggane (1960) et bombe H (1968). Relations avec les États-Unis et le reste du monde : mémorandum de 1958, reconnaissance de la Chine populaire (1964), retrait du commandement intégré de l'OTAN (1966), discours de Phnom Penh (1966). Europe : veto à l'entrée du Royaume-Uni et traité de l'Élysée (janvier 1963), chaise vide (1965-1966). (1)
- b) Toutes ces décisions visent à rendre à la France une indépendance nationale et une voix propre dans un monde bipolaire : ne dépendre ni des États-Unis ni de l'URSS pour sa sécurité et ses choix diplomatiques. Libérée de la guerre d'Algérie en 1962, la France de De Gaulle cherche une nouvelle place fondée sur la dissuasion, la diplomatie et l'Europe. (1)
- c) De Gaulle accepte la CEE et la réconciliation franco-allemande, scellée par le traité de l'Élysée du 22 janvier 1963. Mais il veut une Europe des États, fondée sur la coopération entre gouvernements souverains : il refuse l'entrée d'un Royaume-Uni jugé trop lié aux États-Unis et pratique la chaise vide en 1965 contre le passage au vote à la majorité, jusqu'au compromis de Luxembourg de janvier 1966. (1)
- d) Les moyens français restent limités : la force de frappe est modeste face aux arsenaux américain et soviétique. La France demeure dans l'Alliance atlantique et soutient les États-Unis lors de la crise de Cuba en 1962 ; des accords militaires organisent sa coopération avec l'OTAN dès 1967. Ses partenaires ne la suivent pas, comme le montre le préambule atlantiste ajouté par le Bundestag au traité de l'Élysée. L'indépendance reste donc relative. (1)

Attention — Indépendance ne veut pas dire neutralité : pendant la crise de Cuba d'octobre 1962, de Gaulle soutient aussitôt les États-Unis.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).